



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 9 décembre 2014

## Le ministère de la Santé ne dispose pas de renseignements fiables sur la couverture vaccinale, selon la vérificatrice générale

(TORONTO) Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée n'a aucun moyen de déterminer le pourcentage d'Ontariennes et d'Ontariens vaccinés contre des maladies telles que la rougeole et la grippe, ni de savoir si son programme de vaccination est rentable, la vérificatrice générale Bonnie Lysyk affirme dans son *Rapport annuel 2014*.

« Nous avons estimé les fonds de fonctionnement pour le programme de vaccination à 250 millions de dollars en 2013-2014, mais le Ministère ne surveille pas le total des coûts du programme et il y a peu de coordination à l'échelle provinciale des programmes de vaccination offerts par les 36 bureaux de santé publique municipaux de l'Ontario », a déclaré M<sup>me</sup> Lysyk aujourd'hui après la diffusion de son Rapport.

« Nous avons également constaté que la plupart des renseignements dont dispose le Ministère sur les vaccins administrés aux enfants sont fournis par les parents aux bureaux de santé publique, souvent des années après l'administration du vaccin, de sorte que les renseignements provinciaux sur la couverture vaccinale sont moins fiables que si l'information était consignée au moment de l'administration du vaccin », a-t-elle ajouté.

Le programme de vaccination financé par le secteur public de l'Ontario offre actuellement des vaccins contre 16 maladies infectieuses. Les personnes admissibles de l'Ontario peuvent se faire vacciner gratuitement contre ces maladies.

La vérificatrice générale a également constaté ce qui suit :

- Les taux de vaccination des enfants de l'Ontario sont inférieurs aux objectifs fédéraux et au niveau de couverture vaccinale nécessaire pour prévenir la transmission de la maladie. Un bureau de santé publique a souligné qu'une baisse de seulement 10 % du taux actuel de couverture vaccinale contre la rougeole entraînerait une épidémie.
- Il n'est pas facile pour les parents qui doivent choisir une garderie pour un enfant non vaccinable d'accéder à des données publiques sur le pourcentage d'enfants non vaccinés dans chaque garderie.
- Les auditeurs ont trouvé des factures douteuses présentées pour des vaccins antigrippaux en 2013-2014, dont 21 000 cas où le Ministère avait payé des médecins et des pharmaciens pour l'administration de plus d'un vaccin antigrippal à la même personne.
- Il y avait d'importantes variations dans le financement que le Ministère octroie aux 36 bureaux de santé publique pour le programme de vaccination, ce financement allant de 2 \$ à 16 \$ par personne selon le bureau. Le Ministère n'a pas analysé les raisons de ces écarts.
- L'Ontario est à mettre en œuvre un nouveau système appelé Panorama, qui comprend un registre de vaccination à un coût estimatif de plus de 160 millions de dollars, soit 85 millions de plus que prévu dans le budget initial. Cependant, comme c'est actuellement le cas avec l'ancien système du Ministère, Panorama ne fournira pas les données requises pour identifier les régions de la province où les taux de couverture vaccinale sont faibles, à moins que tous les vaccins administrés y soient consignés.

-30-

Renseignements :  
Bonnie Lysyk  
Vérificatrice générale  
(416) 327-1326